



# Groupe SSEC (2<sup>E</sup> CYCLES)

## Paiement des effets scolaires (matériel didactique) de la rentrée scolaire 2025-2026

Matériel didactique	Maison d'édition	Coût
Matcha_Cahiers d'apprentissage A et B – versions imprimée et numérique + aide-mémoire + recueil de situations-problèmes + act. interactives 1 an	Éditions Chenelière	19,37 \$
New Adventures_Learning and Activities Book, 2nd Ed. 3	Éditions CEC	18,86 \$

Matériel complémentaire	Maison d'édition	Coût
Fiches reproductibles en français (70 p.) et mathématiques (90 p.)	REPRO CSSMB	9,53 \$
Science (65 p., Univers social (50 p.)	REPRO CSSMB	4,77 \$
Projets en CCQ (65 p)	REPRO CSSMB	2,70 \$
Fiches reproductibles en anglais (200 p.)	REPRO CSSMB	8,28 \$
Fiches reproductibles en arts (200 p.)	REPRO CSSMB	8,28 \$

<b>Total</b>	<b>71,79 \$</b>
--------------	-----------------

Dans le cadre de la Loi de l'instruction publique, il est prévu à l'article 7 que l'élève a droit à la gratuité des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement.

Ce droit à la gratuité ne s'étend pas aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine et découpe. Les crayons et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique.

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de faire une entente de paiement.  
S.v.p. vous informer auprès du secrétariat

Marie-Soleil Jacques  
Directrice